

11h30	4X60m Pup G				
	4X60m Pup F				
12h00	4X80m Min G				
	4X80m Min F				
12h30	60m Pup F.	Haut. Min G. (1.10)		Balle Ben. F.	Poids Min. F.
13h00	60m Pup.G.		Long. Ben G.		
13h45	300m Min F.			Balle Pup. G.	Poids Ben. F.
14h30	300m Min G.	Haut Ben F (0.75)	Long Min F		
15h00	600m Benj. G.			Balle Pup. F.	Poids Min. G.
15h45			Long PUP. G.		
16h15	600m Benj. F.	Haut Pup.F. (0.90)		Balle Ben. G.	



	<u>Ben. G.</u>	<u>Pup. G</u>	<u>Min G.</u>	<u>Ben. F.</u>	<u>Pup. F</u>	<u>Min F.</u>
11h30		4X60m			4X60m	
12h00			4X80m			4X80m
12h30			Hauteur	Balle	60m	Poids
13h00	Longueur	60m				
13h45		Balle		Poids		300m
14h30			300m	Hauteur		Longueur
15h00	600		Poids		Balle	
15h45		Longueur				
16h15	Balle			600	Hauteur	

**Note** : Les accompagnateurs disponibles pour donner un coup de mains à l'organisateur ou aux juges sont invités à se présenter spontanément au secrétariat de la compétition ou auprès du juge-arbitre portant un brassard tricolore.

**Les concours (sauts-lancers) sont réservés exclusivement aux athlètes déjà licenciés en 2017-2018 et disposant d'un dossard annuel. Les non-affiliés et non-licenciés (non-dossardés 2017-2018) ne peuvent dès lors s'aligner qu'uniquement sur 60m, 300m, 600m et sur les relais selon âge.**

**Hauteurs** : BEN H/F 75cm PUP H/F 90cm MIN H/D 1m10

**Extraits règlement du challenge des jeunes de la province du BW :**

BALLE DE HOCKEY - POIDS – DISQUE – JAVELOT - LONGUEUR

1- Chaque athlète a droit à 2 lancers ou 2 sauts.

2- Etablissement du classement intermédiaire après 2 essais.

3- Les 8 premiers athlètes ont droit à un 3ème essai.

**HAUTEUR**

1- Chaque athlète a droit à 2 essais maximum à chaque hauteur de barre.

2- Lorsqu'il ne reste plus que MAXIMUM 8 athlètes dans le concours, chaque athlète aura droit à 3 essais à chaque hauteur de barre.

**MONTEE DES BARRES**

La montée des barres sera toujours de 5 cm.

Lorsqu'il ne restera plus que 8 athlètes en compétition et que le nombre d'essais passe de 2 par hauteur à 3, la barre sera remontée une première fois de 5 cm et ensuite toujours de 3cm. Le dernier athlète en concours, et pour autant que celui-ci soit le gagnant de l'épreuve pourra déterminer librement la montée de la barre.

**Rappel - Classement au challenge de régularité provincial**

Pour être classé au challenge général de régularité, un athlète DOIT être classé dans les 3 challenges (avoir participé à 2 cross, 2 indoor et 2 outdoor). Chaque athlète classé au challenge de régularité sera récompensé lors de la remise des prix d'octobre.

**Rappel - Inscriptions :**

Inscriptions sur place le jour-même. Clôture des inscriptions 30 minutes avant l'épreuve.

Droit d'inscription: Gratuit pour les BPM des clubs du Brabant wallon. 1 euro/épreuve pour les autres, sauf relais 2,5 euros/équipe.

Athlètes étrangers et BPM uniquement : Dossard d'un jour = 5 euros.

**Attention, le meeting aura bien lieu le DIMANCHE 7 octobre 2018**